



➤ 11. Villes et communautés durables

Les enjeux :

Le onzième objectif vise à concevoir des politiques urbaines qui mettent en œuvre des plans à l'échelle des villes afin de faciliter l'accès à l'emploi, à l'offre de services de base (électricité, installations sanitaires, eau potable, internet), à l'éducation, à l'énergie, au logement, aux transports, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.

Concernant plus particulièrement les transports, il s'agit d'ici à 2030 d'assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics et en stimulant des modalités actives de déplacement (vélo, marche).

DOCUMENT

Chronique ONU, consultée le 31/01/2023 à

« [...] Les citoyens peuvent se rendre à leur destination à pied et à bicyclette afin d'atteindre le niveau d'activité physique nécessaire pour diminuer les risques de pathologie chronique. La marche et la bicyclette sont des moyens de déplacement à la fois abordables et accessibles pour les personnes vulnérables, y compris les femmes et les pauvres. En plus, le transport actif peut contribuer à réaliser la cible visant à réduire de moitié le nombre de décès et de blessures dans le monde causé par les accidents de la circulation. Sur 1,2 million de personnes tuées chaque année dans des accidents de la route, 65 % sont des piétons, dont 35 % des enfants. L'aménagement d'espaces sûrs pour les piétons réduit donc considérablement le nombre de victimes.

Alors que les avantages pour la santé sont évidents, des moyens de transport durables contribueront aussi à faciliter l'accès à d'autres services essentiels, comme l'éducation et l'emploi, et sont donc indirectement liés à l'ODD 1 (Éliminer la pauvreté) et à l'ODD 4 (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité). Enfin, des systèmes de transport efficaces peuvent soutenir l'ODD 5 (Égalité des sexes) en s'assurant qu'ils répondent aux besoins uniques des femmes. Or, la plupart du temps, les systèmes de transport urbains sont créés pour répondre aux besoins des hommes en tenant peu compte de ceux des femmes. Comparées aux hommes, les femmes se déplacent dans les villes à différents moments, pour des raisons différentes, de différentes façons et ont des ressources financières plus modestes ; elles n'ont pas toujours les moyens d'utiliser les moyens de transport qui leur sont offerts. Un système bien conçu qui privilégie la marche, la bicyclette et les transports en commun permettra à tous de participer pleinement à la vie communautaire et créera des lieux plus sûrs, plus propres, plus sains et plus chaleureux.

La façon dont nous réaliserons la cible 11.2 est importante. Elle vise à améliorer les transports publics. Ceux-ci sont indispensables dans les villes. Toutefois, il est décevant de constater que les deux formes de transport les plus durables, les plus saines, les plus abordables et les plus accessibles, la marche et la bicyclette, n'y figurent pas. De nombreux lieux d'activités quotidiennes sont accessibles à pied ou à bicyclette si l'infrastructure est sûre et adaptée. [...] »

Kristie Daniel, « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables », *Chronique ONU*, volume 51, Issue 4, p.26-27, juin 2015.

Lien :

<https://www.un-ilibrary.org/content/journals/24119911/51/4/11>